

COMPTE RENDU
Comité de programmation LEADER
Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis
du Lundi 18 novembre 2019

Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis s'est tenu le 18 novembre 2019 de 08h45 à 12h30 au siège du PETR du Grand Beauvaisis, 48 rue Desgroux à BEAUVAIS, salle des assemblées.

PRESENTS COLLEGE PRIVE

Titulaires : Alain BARTHELEMY ; José POLO ; Robert PORQUIER ; Yveline TAINMONT ; Amaury BEAUDOIN ; Gilles BACONNIER ; Michel MELINE ; Etienne LEMAIRE ; Medhi CHERFAOUI ; Vanessa FOULON

Suppléants : Corinne MARETS ; Chrystelle FEVRE ; Patrice BOURBIER

PRESENTS COLLEGE PUBLIC

Titulaires : Alain LEVASSEUR ; Pascal VERBEKE ; Dominique DURAND

Suppléants: Patrick BATOT

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PRIVE

Titulaires : Claire LEJEUNE

Suppléants : Cécile DEMONCHY ; Gilles ALGLAVE ; Agnès DEL AGUILA ; Sylvie NEVE ; Nadège PERRIER

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PUBLIC

Titulaires : Dominique DEVILLERS ; Frédéric GAMBLIN ; André DUTHOIT ; Patrice TOMBOIS ; Jean-Louis DOR ; Jacques COTEL ; Éric TRIBOUT ; Catherine SABBAGH

Suppléants : Robert CHRISTIAENS ; Béatrice LEJEUNE ; Gérard HEDIN ; Martine BORGOO ; Jean-Claude CARBONNIER ; Thierry GILLES ; Patrick PERIMONY ; Philippe SMESSAERT ; Arlette DEVAUX ; Francis MENU ; Mathieu BOUREUX

INVITES

Aurélié HIARDOT ; Domicé DUGRES ; Audrey GOBERVILLE ; David LAPLANCHE

I. Ouverture par Monsieur Verbeke.

Monsieur le Président rend hommage à Monsieur Claude MAILLARD Maire de la commune de Villers-Saint-Barthélemy, Claude Maillard, s'est éteint dimanche 3 novembre 2019 des suites d'une longue maladie. Directeur général de plusieurs associations dans le domaine social, il présida durant 25 ans, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise. Véritable personnalité, il poursuivait sa présidence à l'Office privé d'hygiène sociale de l'Oise et était membre actif de notre comité de programmation en tant qu'élu et représentant de la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Monsieur le Président évoque également la demande de réabondement. En réponse à l'Autorité de gestion qui demandait à l'ensemble des GAL en juillet dernier, une première analyse évaluative à mi-parcours de la stratégie locale de développement à l'échelle picarde. Le GAL (ayant répondu favorablement à cette requête) a transmis dans les délais impartis l'ensemble des données permettant de mettre en lumière les nombreuses actions entreprises ainsi que les retombées depuis le lancement du programme sur notre territoire.

Par la même occasion, nous avons pu à nouveau exprimer notre problématique autour de la consommation de la maquette LEADER jugée insuffisante pour satisfaire l'ensemble des demandes d'accompagnement LEADER jusqu'à la fin de la programmation.

Nos derniers calculs ont permis de présenter un besoin en réabondement à hauteur de **471 958,56 €** dont 343 952,24 € serait destiné à la s/mesure 19.2 (l'axe stratégique).

Ce montant reprend en partie les demandes déposées en cours de montage (base tangible au regard de la région afin de garantir l'acceptabilité de notre sollicitation). L'autre partie correspond au fonctionnement et à l'animation du GAL (s/m 19.4).

Tout dernièrement, à l'issue du CUP du 08/10, la Déléguée « Europe et CPER », Madame Jeanne-Marie MAUREL a adressé un courriel au PETR du Grand Beauvaisis dans lequel, elle souhaitait informer le GAL sur la « possibilité » d'obtenir une réponse favorable sans pour autant garantir le montant à ce stade (confirmation lors de l'Assemblée régionale prévue au 1^{er} trimestre voir 1^{er} semestre 2020).

1. Vérification des quorums

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **17**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants, **13** sont issus de la sphère privée et **4** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

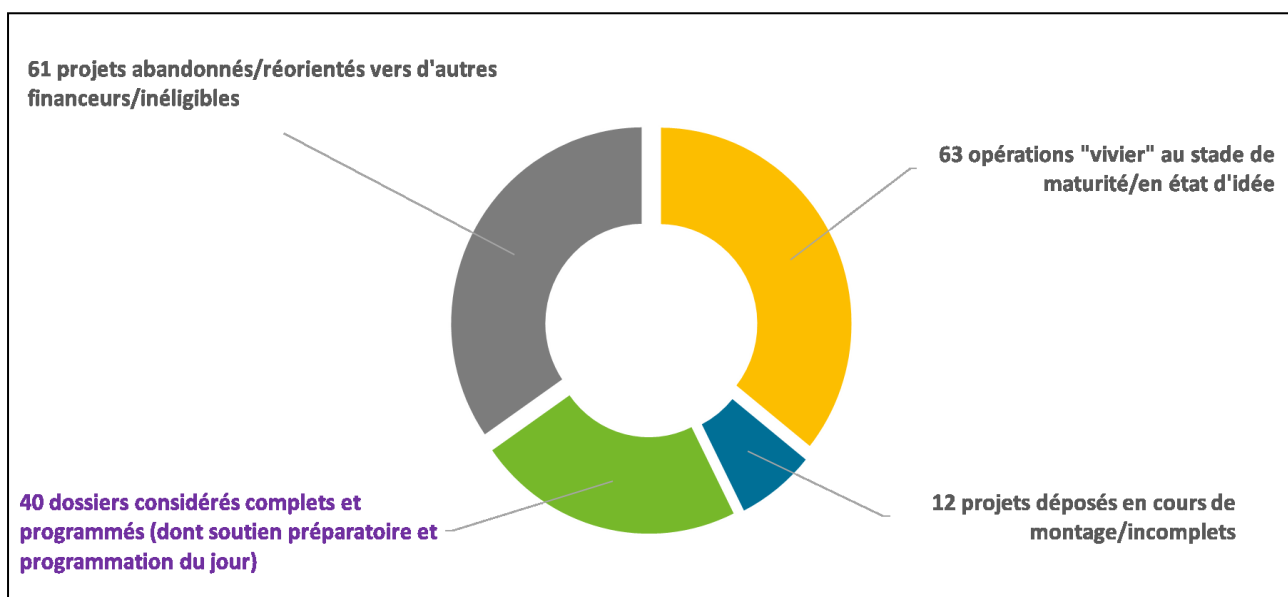
La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

II - Assemblée Générale LEADER :

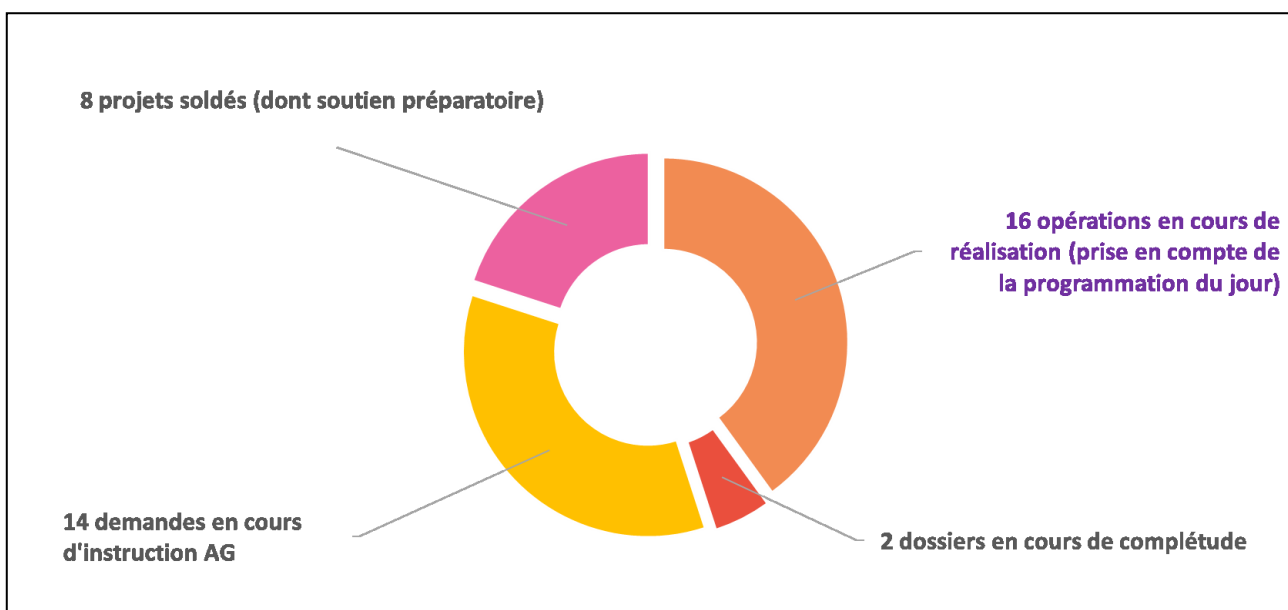
Un point concernant l'Assemblée Générale LEADER du lundi 02 décembre 2019 est fait. L'ensemble de membres du comité de programmation sont conviés à cet évènement.

II. Avancement du Programme LEADER :

1. Etat d'avancement des demandes de subvention :



2. Etat d'avancement des demandes de paiement :



3. Maquette financière LEADER (avant programmation du jour) – 19.2 :

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée				Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintéger dans la maquette (AG)
				26/06/2019	nb	Total	nb						
	CCPB	Mise en place d'une signalétique de la Trans' Oise			10 540,76	1							
	CCPB	Reportages photos sur le territoire de la CCPB			5 918,16	1							
	CCPB	Réalisation de 5 films touristiques			5 640,00	1							
	CCPV	Création d'un parcours patrimoine			40 055,13	1							
	CCPB	Manifestation pour la réouverture de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly	65 385,42	1	65 385,42	1							
	CCPV	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement	18 367,20	1	18 367,20	1							
	CAB	Stratégie territoriale de développement touristique et	16 949,52	1	16 949,52	1							
	CCPV	Projet Livre : Les grains de terre sont plus durs que du béton	10 000,00	1	10 000,00	1							
1			179 655,00	110 702,14	4	172 856,19	8	0,00	6 798,81	96,22	179 655,00	0,00	0,00
	CAB	Passage à niveau			32 325,76	1							
	CCPV	Etude d'aménagement de la Coulée verte			25 780,00	1	25 780,00						
	CAB	Développement des activités de plaines nature			39 377,50	1							
	CCPV	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable	7 680,00	1	7 680,00	1							
2			196 523,52	7 680,00	1	105 163,26	4	25 780,00	91 360,26	53,51	170 743,52	13,12	0,00
	CCPV	Evènement de musique à Fontenay-Torcy	-199,52		2 224,96	1	2 224,96						
	CCPB	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos			12 515,00	1							
	CCPV	Concert échange pluridisciplinaire			3 600,00	1	3 600,00						
	CCPB	Les Brayonnades			13 259,64	1							
	CCPV	Résidence artistique en Picardie verte			60 000,00	1	38 430,84					1er acompte	
	CCPV	WALC Edition n°9 - Week end à la campagne			3 539,16	1	3 539,16						
	CCOP	Organiser un événement musique (concert en l'Eglise d'Oroër)			2 813,12	1	2 656,28					156,84	
	CAB	Picard'Jeux			5 846,00	1							
	CCPV	Le LAVOIR - Chantier théâtral et patrimoine en Picardie verte			28 000,00	1							
3			223 871,00	-199,52	0	131 797,88	9	50 451,24	92 073,12	58,87	173 419,76	22,54	156,84
	CCPB	Création d'expositions photographiques extérieures			60 000,00	1							
	CCPB	Création d'une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise			80 000,00	1							
4			185 000,00	0,00	0	140 000,00	2	0,00	45 000,00	75,68	185 000,00	0,00	0,00
	CAB	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits			60 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPV	Mise en place d'un distributeur automatique de pommes de			8 320,00	1	8 320,00						
	CCPV	Création d'un magasin à la ferme - Laboratoire de découpe et de transformation			50 000,00	1							
	CAB	Création de deux suites			134 456,48	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Tiny By Bray, Prototype			24 000,00	1							
	CCOP	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point			54 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Construction d'une salle de fabrication pour du fromage			40 000,00	1							
	CCPV	Les pigeonneaux de Choqueuse			37 270,64	1							
	CCPV	Distributeur automatique de légumes à Epeaux			14 052,36	1							
5			422 099,48	0,00	0	422 099,48	9	8 320,00	0,00	100,00	413 779,48	1,97	0,00
		Sous-mesure : 19.2	1 207 149,00	118 182,62	5	971 916,81	32	84 551,24	235 232,19	80,51	1 122 597,76	7,00	156,84

Groupe d'Action Locale du Grand Beauvais
48 rue Desgroux
60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 15 68 78 – d.laplanche@beauvaisis.fr

4. Maquette financière LEADER (avant programmation du jour) – 19.3 et 19.4 :

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée		Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)		
				26/06/2019	nb							Total	nb
	GB	Evaluation à mi-parcours		5 626,40	1	5 626,40							
6			72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
		Sous-mesure : 19.3	72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		-13244,36		117 345,12	1	117 345,12					
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation				95 757,50	1						
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		9 705,88	1	9 705,88	1						
7			358 065,00	-3 538,48	1	222 808,50	3	117 345,12	135 256,50	62,23	240 719,88	32,77	0,00
	GB	Réalisation d'une base de données		-480,00		17 500,00	1	17 500,00					
8			48 000,00	-480,00	0	17 500,00	1	17 500,00	30 500,00	36,46	30 500,00	36,46	0,00
		Sous-mesure : 19.4	406 065,00	-4 018,48	1	240 308,50	4	134 845,12	165 756,50	59,18	271 219,88	33,21	0,00
TOTAL			1 685 395,00	119 790,54	7	1 217 851,71	37	219 396,36	467 543,29	72,26	1 465 998,64	13,02	156,84

Le reste à programmer avant cette programmation est de **235 232,19 € (19.2)**.

Quelques informations à prendre en compte avant l'octroi de subvention LEADER :

- le Théâtre de la Ramée a abandonné son projet de « Livre – Les grains de terre sont plus durs que du béton » ainsi que sa subvention LEADER de 10 000 € car le montant est jugé insuffisant pour mener au bout le projet.
- en fonction de la note obtenue concernant le projet de « création d'une nouvelle fromagerie à Orsimont », il faudra veiller à appliquer les plafonds en vigueur au moment du dépôt de la demande.
- par ailleurs, la fiche action 5 devra être réalimentée avant décision.

Le reste à programmer après la programmation sera de **89 162,19 €**. Cependant, nous pourrions poursuivre nos comités étant donné que l'AG nous autorise à sur-programmer à hauteur de 20% de notre maquette globale soit **337 079 €** en attendant d'obtenir une réponse sur le réabondement.

5. Fin de programmation LEADER 2014-2020 – Echancier prévisionnel

L'Autorité de Gestion nous a informé de quelques modifications pouvant intervenir en matière de dates modifiant la convention mère. En effet, la date de fin de programmation initialement prévue au **31/12/2020** sera probablement reportée au 31/12/2021. Cependant, rien ou peu ne bougera au sujet des autres échéances. L'AG souhaiterait que les dernières demandes de paiement soient saisies pour le **31/12/2022**. Cela lui permettra d'instruire ces mêmes demandes pour le **30/06/2023** dans le but de laisser le temps à l'ASP de finaliser les contrôles ainsi que les paiements avant le **31/12/2023**.

Point de vigilance : Il faudra veiller à ce que les dates de fin d'opération des dernières demandes ne dépassent pas le **30/06/2022** afin de permettre aux porteurs et au GAL de disposer d'un délai suffisant pour monter, traiter et saisir les dossiers à temps.

IV – Ventilations de la maquette financière :

1. Ventilation de la maquette prévisionnelle LEADER (sous-mesure 19.2) :

La programmation laisse entrevoir une sur consommation de la fiche action 5. Etant donné que le comité ne peut pas accorder de subvention sur des fiches sous dotées, une re ventilation est donc nécessaire. Cependant, il convient d'ajuster selon les véritables besoins de façon à ne pas modifier de façon substantielle la stratégie mise en place. Cette modification cumulée à celle effectuée lors de la précédente ventilation n'impactera qu'à 14,15 % la maquette globale. Une simple notification sera nécessaire pour justifier ce mouvement auprès de l'autorité de gestion.

D'après la programmation du jour :

- la fiche action 5 « Soutien aux démarches de commercialisation » est concernée.

Nous proposons de basculer 75 000,00 € HT de la fiche action 2 « Développement et organisation du maillage territorial » et 75 000,00 e HT de la fiche action 3 « Développement et création d'offres de services et de produits de qualité venant enrichir l'offre territoriale » en faveur de la fiche action 5.

Le montant exacte sera ajusté en fonction de la décision du jour.

M. Le Président soumet la proposition :

La re-ventilation de la maquette est votée à l'unanimité

2. Réintégration des montants programmés non consommés

Le Président soumet la réintégration de la subvention LEADER accordée pour un montant de 10 000€ HT suite à l'abandon du projet « Livre : les grains de terre sont plus durs que du béton » par la Théâtre de la Ramée.

M. Le Président soumet la réintégration des montants :

La réintégration des montants est votée à l'unanimité

V – Abandons et inéligibilité des dossiers :

1. Dossiers abandonnés et/ou rendus inéligibles :

- **Château d'Auteuil « Gîte de groupe »** : report du projet à une date ultérieure.
- **Théâtre de la Ramée « Projet Livre : Les grains de terre sont plus durs que du béton »** : Le porteur renonce à la subvention de 10 000 € HT allouée par le comité de programmation en juin dernier car ce montant ne permettra pas de mettre en œuvre le projet.
- **FAFO - Ferme Accueil Fromagerie d'Orsimont « Réhabilitation d'une grange en gîte étape équestre et d'accueil à la ferme »** : Ce type de bénéficiaire n'est pas éligible à la fiche action.
- **Fontana Sébastien « Gîte de groupe »** : Ce type de bénéficiaire n'est pas éligible à la fiche action.
- **Commune de la Neuville en Hez « Etape touristique et culturelle »** : Ce type de bénéficiaire en double portage n'est pas éligible à la fiche action.

M. Le Président soumet les abandons et l'inéligibilité des dossiers concernés :

Les abandons et l'inéligibilité des dossiers concernés sont votés à l'unanimité

2. Proposition de mise en place d'une procédure d'inéligibilité des demandes :

L'équipe technique propose de mettre en place une procédure qui rendrait inéligibles les demandes de subvention déposées dont les porteurs de projet ne donnent plus de nouvelles et dont la date de fin d'opération est arrivée à échéance (voir ceux non renseignés). A l'échelle du règlement européen et de l'AG, en l'état, ces projets sont réglementairement considérés comme « réalisés » avant leur passage en comité de programmation. Donc, inéligible au LEADER.

Cinq demandes seraient potentiellement concernées pour un montant LEADER évalué à 155 798 € :

- **Le Comptoir Magique « Black Bow Tour »**
- **Normandoise « Les Petits Fly »**
- **Rhum Kodiak « Ateliers découvertes »**
- **Normandoise « Site E-commerce »**
- **Association de préfiguration SCIC London-Paris à la carte**

M. Le Président soumet la proposition :
Cette procédure est votée à l'unanimité.

VI – Demandes d'avenants

1. Communauté de communes de la Picardie Verte « Création d'un parcours patrimoine »

Par son courrier du 11 octobre 2019, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/2019 au 30/09/2020.

Motif : le porteur de projet a fait le choix d'inscrire le circuit au plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ce qui a eu des conséquences directes sur certaines composantes du projet, notamment sur la mise en place de planimètres à installer dans les communes concernées.

M. Le Président soumet la demande d'avenant du porteur de projet :
La demande d'avenant est votée à l'unanimité.

2. EARL HOUET « Les pigeonneaux de Choqueuse »

Par son courrier du 21 octobre 2019, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération avenantée lors du CP du 26 juin 2019 au 31/12/19 au **30/06/2020**.

Motif : les travaux du bâtiment d'élevage de pigeon ont pris du retard supplémentaire.

M. Le Président soumet la demande d'avenant du porteur de projet :

La demande d'avenant est votée à l'unanimité.

3. GAEC de la Vieille rue « Construction d'une salle de fabrication pour du fromage »

Par son courrier du 04 novembre 2019, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/2019 au **31/08/2020**.

Motif : le porteur de projet a eu besoin d'investir par ailleurs pour loger les animaux nécessaires à l'accroissement de la production pour la réalisation du fromage.

M. Le Président soumet la demande d'avenant du porteur de projet :

La demande d'avenant est votée à l'unanimité.

VII – Auditions des porteurs de projets LEADER

1. Porteur de projet « Communauté de Communes de la Picardie Verte »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 14 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :</p> <p>Parmi ces votants 12 sont issus de la sphère privée et 2 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>

Décision du comité de programmation du 18/11/2019					
Fiche action	2				
Porteur de projet	Communauté de Communes de la Picardie Verte				
Opération	Aménagement de quatre sentiers de randonnée				
Personne(s) auditionnée(s)	Marie LEZIER				
Note	14,5/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Projet structurant, viable et pérenne mais non innovant. Portage pertinent.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
14	0	0	0	0	14
Montant subventionné			Plafonds		
6 070 € HT			60 000,00 € HT		

2. Porteur de projet « SAS Fromagerie Jean-Marie BEAUDOIN »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 13 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres <u>votants</u> soient issus du collège privé : Parmi ces votants 9 sont issus de la sphère privée et 4 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>

Décision du comité de programmation du 18/11/2019					
Fiche action	5				
Porteur de projet	SAS Fromagerie Jean-Marie BEAUDOIN				
Opération	Création d'une nouvelle fromagerie à Orsimont				
Personne(s) auditionnée(s)	Jean-Marie BEAUDOIN, Annabelle AMET, Clément COUSSEMENT, Magali MOUSNIER				
Note	19/20				
Décision	Soutien le dossier sous réserve				
	Avis favorable. L'autofinancement apporté est constitué d'un emprunt à 100%. Le comité est donc favorable sous réserve de l'accord d'un prêt bancaire à la SAS Jean-Marie BEAUDOIN.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
13	0	0	0	0	13
Montant subventionné			Plafonds		
150 000 € HT			150 000 € HT		

3. Porteur de projet « PETR du Grand Beauvaisis »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 13</p> <p>Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres <u>votants</u> soient issus du collège privé :</p> <p>Parmi ces votants 9 sont issus de la sphère privée et 4 sont issus de la sphère publique</p> <p>Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>

Décision du comité de programmation du 18/11/2019					
Fiche action	7				
Porteur de projet	PETR du Grand Beauvaisis				
Opération	Frais de fonctionnement et d'animation du GAL- 2019 (mai à décembre)				
Personne(s) auditionnée(s)	David LAPLANCHE				
Note					
Décision	Soutien le dossier				
	Avis favorable.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
13	0	0	0	0	13
Montant subventionné			Plafonds		
50 856.78 € HT					

VIII – Conclusions du comité de programmation

1. Maquette financière (19.2) LEADER retenue à l'issue du comité de programmation de ce jour :

Fiche action	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée		Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)		
			18/11/2019	nb							Total	nb
	Mise en place d'une signalétique de la Trans' Oise			10 540,76	1	10 298,71	Instruction/contrôle en cours ASP			242,05		
	Reportages photos sur le territoire de la CCPB			5 918,16	1		Paiement en cours d'instruction AG					
	Réalisation de 5 films touristiques			5 640,00	1							
	Création d'un parcours patrimoine			40 055,13	1							
	Manifestation pour la réouverture de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly			65 385,42	1							
	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement ... et ça			18 367,20	1							
	Stratégie territoriale de développement touristique et			16 949,52	1							
	Projet Livre : Les grains de terre sont plus durs que du béton		-10 000,00	-1	0,00	0	Abandonné par le porteur					
1		179 655,00	-10 000,00	-1	162 856,19	7	10 298,71	16 798,81	90,65	169 356,29	5,73	242,05
	Passage à niveau			32 325,76	1	32 325,76	Instruction/contrôle en cours ASP			0,00		
	Etude d'aménagement de la Coulée verte			25 780,00	1	25 780,00	Soldé					
	Développement des activités de pleines nature			39 377,50	1							
	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable aux			7 680,00	1							
	Aménagement de quatre sentiers de randonnée		6 070,00	1	6 070,00							
2		121 523,52	6 070,00	1	111 233,26	5	58 105,76	10 290,26	91,53	63 417,76	47,81	0,00
	Evènement de musique à Fontenay-Torcy			2 224,96	1	2 224,96	Soldé					
	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos			12 515,00	1		Paiement en cours d'instruction AG					
	Concert échange pluridisciplinaire			3 600,00	1	3 600,00	Soldé					
	Les Brayonnades			13 259,64	1		Paiement en cours d'instruction AG					
	Résidence artistique en Picardie verte			60 000,00	1	38 430,84	Paiement en cours d'instruction AG			1er acompte		
	WALC Edition n° 9 - Week end à la campagne			3 539,16	1	3 539,16	Soldé					
	Organiser un événement musique (concert en l'Eglise d'Oroër)			2 813,12	1	2 656,28	Instruction/contrôle en cours ASP			156,84		
	Picard'Jeux			5 846,00	1		Paiement en cours d'instruction AG					
	Le LAVOIR - Chantier théâtral et patrimoine en Picardie verte			28 000,00	1							
3		148 871,00	0,00	0	131 797,88	9	50 451,24	17 073,12	88,53	98 419,76	33,89	156,84
	Création d'expositions photographiques extérieures			60 000,00	1							
	Création d'une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise			80 000,00	1							
4		185 000,00	0,00	0	140 000,00	2	0,00	45 000,00	75,68	185 000,00	0,00	0,00
	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits courts			60 000,00	1	52 654,70	Instruction/contrôle en cours ASP			7 345,30		
	Mise en place d'un distributeur automatique de pommes de terre à			8 320,00	1	8 320,00	Soldé					
	Création d'un magasin à la ferme - Laboratoire de découpe et de transformation			50 000,00	1	50 000,00	Instruction/contrôle en cours ASP			0,00		
	Création de deux suites			134 456,48	1		Paiement en cours d'instruction AG					
	Tiny By Bray, Prototype			24 000,00	1							
	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point de			54 000,00	1	53 584,90	Instruction/contrôle en cours ASP			415,10		
	Construction d'une salle de fabrication pour du fromage			40 000,00	1							
	Les pigeonneaux de Choqueuse			37 270,64	1							
	Distributeur automatique de légumes à Epeaux			14 052,36	1							
	Création d'une nouvelle fromagerie à Orsimont		150 000,00	1	150 000,00							
5		572 099,48	150 000,00	1	572 099,48	10	164 559,60	0,00	100,00	407 539,88	28,76	7 760,40
	Sous-mesure : 19.2	1 207 149,00	146 070,00	1	1 117 986,81	33	283 415,31	89 162,19	92,61	923 733,69	23,48	8 159,29

Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis

48 rue Desgroux

60000 BEAUVAIS

Tél. : 03 44 15 68 78 – d.laplanche@beauvaisis.fr

Fiche action	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée		Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintéger dans la maquette (AG)		
			18/11/2019	nb							Total	nb
	Evaluation à mi-parcours											
6		72 181,00	0,00	0	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
	Sous-mesure : 19.3	72 181,00	0,00	0	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation 2015-2017				117 345,12	1	117 345,12	Soldé				
	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation 2018				95 757,50	1		Paiement en cours d'instruction AG				
	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation 2019 (4ms)				9 705,88	1		Paiement en cours d'instruction AG				
	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation 2019 (8ms)		50 856,78	1	50 856,78	1						
7		358 065,00	50 856,78	1	273 665,28	4	117 345,12	84 399,72	76,43	240 719,88	32,77	0,00
	Réalisation d'une base de données				17 500,00	1	17 500,00	Soldé				
8		48 000,00	0,00	0	17 500,00	1	17 500,00	30 500,00	36,46	30 500,00	36,46	0,00
	Sous-mesure : 19.4	406 065,00	50 856,78	1	291 165,28	5	134 845,12	114 899,72	71,70	271 219,88	33,21	0,00
	TOTAL	1 685 395,00	196 926,78	2	1 414 778,49	39	301 722,12	270 616,51	83,94	1 383 672,88	17,90	156,84

IX – Informations et questions diverses :

Le prochain comité de programmation aura lieu en :

Mars et/ou en **Mai/Juin 2020**

Un Doodle vous sera envoyé dès que possible afin de définir une prochaine date de comité de programmation.



Pascal VERBEKE
Président du Groupe d'Action Locale du Grand
Beauvaisis